RANG

(DOUBS)

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

REMEMBREMENT

(Loi du 9 Mars 1941)

Plan dressé en 1990
par Mr A.COQUARD, géomètre agréé

ECHELLE 1/5000

DIRECTION DEPARTEMENTALE
de l'AGRICULTURE du DOUBS
— BESANCON —

COMMUNE
DE
RANG

REGLEMENTATION des BOISEMENTS
(ARTICLE 52-1 du CODE RURAL)

Plan à l'Echelle de 1/5000

ZONE SOUMISE A LA REGLEMENTATION
ZONE NON SOUMISE A LA REGLEMENTATION

- Plan adopté par la Commission Communale d'Aménagement Foncier dans sa séance du 2 mai 1990
  LE SECRETAIRE — Signé DUBOUCHET — LE PRESIDENT — Signé LAURAIN
- Plan affiché du 13 Mai 1990 au 13 Juin 1990
  LE MAIRE — Signé GOUX
- Plan modifié par la Commission Communale d'Aménagement Foncier dans sa séance du 3 Juillet 1990
  LE SECRETAIRE — Signé DUBOUCHET — LE PRESIDENT — Signé LAURAIN